VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Frank R. Rawlins.

No 92.113—Cour Civile de District.

JEUDI, le 2 juin 1910,
à 11 h. A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, lequel ordre est daté et signé du 26 avril 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus nommés comme suit—

Premier—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans (autrefois Bloomingdale, paroisse de Jefferson) faisant face à la rue State, entre l'avenue St-Charles et le Marécage, et s'étendant en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale, et la ligne supérieure de Hurstville, lesquels lots sont désignés par les numéros quatre-vingt-dix-neuf et cent, d'après un plan dressé par W. H. Williams voyer, daté du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté par devant Charles T. Soniat, un notaire en cette ville, le 18me jour d'octobre 1881; lesquels lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue State et s'étendant en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale et de la ligne supérieure de Hurstville.

D'après un plan d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 20 août 1898, annexé à un acte d'achat de Mme Jessie Robertson Wing, épouse de Albert Gallatin Tebo, un premier propriétaire, les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue State, sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot quatre-vingt-dix neuf a une profondeur de cent quarante six pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No 98, et cent quarante-cinq pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 100; et le lot No cent a une profondeur de cent quarante cinq pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 99 et une profondeur de cent quarante-cinq pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No 101; et trente pieds de largeur sur la ligne du fond; toutes lesdites profondeurs étant plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence simple à deux étages contenant 6 chambres, chambre à bain, galeries, écuries, hangars, etc., et portent le numéro municipal 2325 rue State.

Deuxième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, lequel lot mesure quarante-et-un pieds huit pouces de face à la rue Delachaise sur cent vingt-huit pieds de profondeur sur le côté de la rue Chestnut, et d'une profondeur sur le côté opposé de quatre-vingt seize pieds sur une ligne s'étendant de la rue Delachaise, de la neuf pieds quatre pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Chestnut, déjà trente-deux pieds sur une ligne s'étendant à la ligne du fond, et trente-deux pieds quatre pouces en largeur sur la ligne du fond, étant composé du lot originel No 18 et des portions du fond des lots Nos 19, 20 et 21.

Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages contenant 9 chambres, chambre à bain, vestibules, galeries, 3 citernes, hangars, etc., et portant le numéro municipal 1221 rue Delachaise.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Colisée, Prytanée et Delachaise, désigné comme l'îlet municipal No 332, ledit lot est désigné par le numéro vingt-quatre, sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté du 4 octobre 1865 et déposé en l'étude de Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds, dix pouces et sept lignes de face à la rue Delachaise sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, chambre à bain, galeries, citernes, hangars, etc., et portant le numéro municipal 1431 rue Delachaise.

Quatrième—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 706, borné par l'avenue Napoléon, les rues Sud Roman, Jena et Sud Derbigny, désigné comme lots Nos huit et neuf sur un plan par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville daté du 1er mai 1897, et annexé à un acte de dépôt passé pardevant Emile J. Barnett, un notaire en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, d'après lequel ledit plan lesdits lots sont contignés et mesurant comme suit, à savoir: Le lot Huit mesure trente pieds, six pouces et cinq lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot Neuf formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Sud Roman et mesurant trente pieds, six pouces et six lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur à la rue Sud Roman.

La propriété est vacante.

Cinquième—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans ledit îlet No 706, borné par l'avenue Napoléon, les rues Sud Roman, Jena et Sud Derbigny, désignés comme lots Nos six et sept sur ledit plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du 1er mai 1897, et annexé à un acte de dépôt en l'étude de Emile J. Barnett, ancien notaire en cette ville, daté du 10 juillet 1898; d'après lequel dit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Cette propriété est vacante.

Sixième—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 42, borné par les rues Lower Line, McCarthy, Millaudon et Mississippi, laquelle portion de terre est désignée par la lettre B, sur un plan de F. H. Waddell, voyer et ingénieur civil daté du 19 avril 1905, annexé à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire en cette ville, le 3 novembre 1905 et d'après ledit plan ledit lot B commence à une distance de soixante pieds sept pouces sept lignes du coin des rues Lowerline et Macarty, et mesure quarante-cinq pieds six pouces de face rue Lowerline sur une profondeur de cent trente-quatre pieds trois pouces trois lignes sur le côté du lot A vers la rue Macarty et cent trente-sept pieds huit pouces deux lignes de profondeur sur le côté du lot C vers la rue Mississippi et quarante-cinq pieds un pouce trois lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent une magnifique maison de résidence à deux étages, moderne, ayant sept grandes chambres, corridor de réception, chambre de domestique, chambre à bain, cabinet à linges, galeries, corridors, hangars, etc., et porte le numéro municipal 428 de la rue Lowerline.

Septième—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orleans, carré borné par les rues Félicité, Camp, Chestnut et Ste-Marie, désigné comme terrain No Quinze sur un plan de Hugh Grant, voyer, le 13 mars 1849, déposé en l'étude de J. P. Gilley, alors notaire en cette ville; ledit terrain mesure vingt-sept pieds, deux pouces et une ligne de façade rue Félicité sur une profondeur de cent trente pieds, onze pouces sur la ligne du terrain No Quatorze, et de cent trente-trois pieds, un pouce et deux lignes du côté du terrain No Seize, et vingt-sept pieds, deux pouces et une ligne de largeur à l'arrière, sur une allée de dix pieds de largeur, commune aux terrains dudit carré faisant face à la rue Félicité.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec arrière partie élevée, ayant neuf chambres, corridor, bain, auvent, etc., et porte le numéro municipal 1206 rue Félicité.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, après date, portant sept pour cent d'intérêt par an. La partie à crédit devant être attestée par des billets de l'acquéreur à son ordre, et par lui endossés; l'intérêt partant de la date de l'adjudication; le ou les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue; l'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour non-paiement des billets à leur maturité; là où les ventes devront être faites sujettes à tous baux existant actuellement sur lesdites propriétés, et l'acquéreur ou les acquéreurs auront droit au loyer seulement à partir de la date de l'exécution de l'acte de vente les acquéreurs assumant les taxes de l'année courante, payant les actes de vente pardevant Blassière Rouen, notaire; et un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente, entre les mains de

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

Freed & Co.

Occasion de faire un Placement de Premier ordre.

COTTAGE DOUBLE.

No 1619-21 rue Mandeville.

Entre Derbigny et l'avenue Claiborne.

Succession de Lionel Eugène Duprat.

No 92,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR FREED & Co.— A. A. Freed, Encanteur — MERCREDI, le 1er juin 1910, à midi, à notre Bureau 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 26 avril 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No vingt-et-un, dans l'îlet No 65, maintenant No 745, borné par les rues Mandeville, Espagne, Claiborne et Derbigny, suivant un plan tracé par L. Surgi, arpenteur, le 29 mars 1886, et attaché à un acte passé pardevant L. Fernand, ancien notaire, le 4 avril 1836, lequel lot de terre mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes (31' 11" 5") de face à la rue Mandeville sur cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent devant être fait, et les taxes de 1910 assumées par l'acquéreur qui n'aura droit aux loyers que du jour où l'acte de vente sera passé.

Acte pardevant Charles A. Butler, notaire.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 1.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Dixie Brewing Co. vs Fournet P. Briant.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 43,184— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 9 mai 1910, aux heures ci-dessous mentionnées, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1. A 10 heures A. M., en mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon: 1 lot de liqueurs assorties, 1 National Cash Register, etc.

2. A midi, sur les lieux No 3001 rue Magasin, coin Septième: 1 comptoir et buvette, 1 piano Maiestic, 1 coffre-fort en fer, 1 Pool table, balls, etc., 1 vitrine, 2 glacières, 2 éventails électriques, etc. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Joe Lantenschlaeger, avocat pour le demandeur.

28 avril—28—mai 4 9

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur DU TROISIEME DISTRICT,

JOLI COTTAGE DOUBLE,

2254-2256 rue St-Claude, entre Mandeville et Marigny.

COTTAGE DOUBLE,

2420-2422 rue Marais.

COTTAGE SIMPLE,

1124 rue Musique.

SITE DE VALEUR POUR Y BATIR, COIN DES RUES MUSIQUE ET MARAIS.

Succession de Barbara Durst.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division C—No 92,484.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 24 mai 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E.K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté du et signé le 20 avril 1910, dans la susdite affaire:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans la nouvelle banlieue Marais, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Marigny, Rampart (anciennement Amour) et Mandeville; lequel lot est désigné par le Numéro Trois sur un plan fait par L. Surgi, voyer, daté du 15 octobre 1836, et mesurant au pied américain, trente sept (37) pieds, dix (10) pouces et sept (7) lignes de façade rue St Claude sur soixante trois (63) pieds et trois (3) lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double bien construit 2254 et 2256 rue St. Claude, ayant 4 chambres, cour briquetée et allée de chaque côté et loué $10 par mois chaque côté.

2. Un certain lot, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans l'ancienne banlieue dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, et étant l'arrière de deux certains terrains désignés comme terrains Nos 14 et 15 du carré No 105, borné par les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Marais [ci-devant Morales], Musique et l'avenue Washington [aujourd'hui avenue St Roch] et mesurant trente-six (36') pieds cinq et demi (5 1/2") pouces de façade rue Marais, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de soixante-huit [68'] pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double 2420 et 2422 rue Marais, deux chambres et cuisine de chaque côté et loué $7 le côté.

3. Un autre certain terrain dans les mêmes District et carré, désigné par la lettre A, et mesure, au pied américain, trente-quatre [34'] pieds de façade rue Musique, et la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de quatre vingt [80'] pieds six et un demi [6 1/2"] pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage simple bien construit 1124 rue Musique, contenant cinq chambres, citerne et hangar.

4. Le terrain propre à y bâtir, de valeur dans les mêmes District et îlet que ci-dessus décrits, désigné par la lettre C, et mesurant au pied américain, trente-quatre (34') pieds de face rue Musique, même largeur à l'arrière sur une profondeur et une façade rue Marais de quatre-vingts (80') pieds six et un demi [6 1/2"] pouces, le tout d'après un arpentage fait par W. D. Elam, député voyer de ville, daté du 20 avril 1910 et comprenant le tout des deux lots de terre désignés comme lots Nos 14 et 15 sur un plan dressé par Allen D'Hémécourt, voyer, le 23 mai 1850, et déposé en l'étude d'Henri Paul Caire, ancien notaire de cette ville, comme No —— du livre des plans No 6.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, payable en billets de un et deux ans garantis par lien du vendeur et privilège et hypothèque, etc., représentés par des billets portant 8 0/0 d'intérêt par an. Les acquéreurs devront payer toutes les taxes de l'année 1910 et tous les certificats nécessaires. Les actes de vente pardevant Fred Zengle, notaire, aux frais des acquéreurs, et ceux-ci feront un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

22 avril—22 24—mai 1 8 15 22 24

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS

Lyon Cypress Company versus H. F. Lewis and Company Limited,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,442—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Bethune, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Robert H. Marr, avocat.

1er mai—1 8 10

Succession de Francis Charleville

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 93,257—Division D—Attendu que Marie V. Charleville, veuve de Clark Perrin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Charleville, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS O'CONNELL, Greffier.— Fred C. Marx, avocat.

22 avril—22 26—mai 1

Succession de Martin Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,931—Division C—Attendu que The Third District Savings Banking & Trust Co. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin Bernard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.— Zengel, Thomas Suthon, avocats.

22 avril—22 26—mai 1

Succession de Alfred Conrad et Mary Thomas, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,296—Division B—Attendu que George T. Conrad a présenté une pétition à la cour civile de district à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feux Alfred Conrad et Mary Thomas, son épouse, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat.

27 avril—27—mai 1 6

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT,

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1910.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 15-2 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6 00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui iront aux souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale
coin de la rue Camp.

27 février

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le Dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

Renseignements demandés sur:

Mme Racine Delaye, née Antoinette Cavilliers et ses enfants.

Documents militaires à remettre

Baron, Jacques.
Eyheagaray, Jean Pierre.
Fourtanier, Jean Bertrand.
Jeghers, Camille.
Rible, Alexandre.
Saumande, Joseph Louis Désiré.
Succession Jean, Descaunès.
Faur, Marius.
Junqua, Noémie, épouse F. H. Sevin.
Juge Laporte ou ses héritiers.

oct—1905

CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.

Jackson, Columbia Tylertown, Folsom et intermédiaire 6:30 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire ..... 4:30 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 6:30 a m
Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 5:35 p m

Excursions des dimanches.

Folsom et South ..... 7:35 a m

Excursions des mercredis.

Ramsay et South ..... 7:35 a m

ARRIVE

Tous les jours excepté dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire 6:10 p m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 8:50 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire ..... 6:10 pm
Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 10:25 a m

Excursions des dimanches.

Folsom et South ..... 8:00 p m

Excursions des mercredis.

Ramsay et South ..... 8:00 p m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.

'The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati ..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:55 a m
Local Mail ..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation ..... 9:50 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m

DEPART.

'The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 7:10 p m
Local Mail ..... 5:30 a m
Northern Express ..... 4:30 p m
McComb Accommodation ..... 2:50 p m
Excursion dimanche ..... 7.45 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Vicksburg express ..... 5:30 p m
Memphis Express ..... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express ..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:15 p m
Excursion dimanche ..... 8;00 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVE

N. Y. and N. O. Limited ..... 7:50 am
Cincinnati & Florida express 7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n ..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n ..... 11:55 am
Excursion dimanche ..... 8:05 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited ..... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 am
Mon gomery Accom'n ..... 5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n ..... 5:15 pm
Excursion dimanche ..... 7:30 am

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVE.

Houston Local ..... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiane, Tex. et Californie 6:45 p m
Lafayette Local ..... 11:40 a m
Texas Express ..... 7:25 a m

DEPART.

Houston Local ..... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 11:55 a m
Lafayette Local ..... 3:00 p m
Texas Express ..... 9:00 p m

LIGNES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Changement d'horaire, Effectif dimanche 24 avril 1910. Tous les jours.

DEPART.

Train No 1
Nouvelle-Orléans ..... 6:50 a m

Arrive

Baton Rouge ..... 9:50 a m
Opelousas ..... 12:57 p m
Eunice ..... 1:40 p m
Crowley ..... 5:30 p m
Beaumont ..... 5:50 p m
Houston ..... 9:20 p m

Train No 3
Nouvelle-Orléans ..... 1:35 p m

Arrive

Baton Rouge ..... 4:35 p m
Opelousas ..... 7:33 p m
Eunice ..... 8:20 p m
Crowley ..... 9:30 p m

ARRIVE

Train No 2
Nouvelle-Orléans ..... 10:25 p m

Départ

Baton Rouge ..... 7:25 p m
Opelousas ..... 1:25 p m
Eunice ..... 3:40 p m
Crowley ..... 11:55 a m
Beaumont ..... 11:30 a m
Houston ..... 8.00 p m

Train No 4
Nouvelle Orléans ..... 4:45 p m

DEPART

Baton Rouge ..... 1:45 p m
Opelousas ..... 10:31 a m
Eunice ..... 9:45 a m
Crowley ..... 8:30 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE.

No 1 limited ..... 10:55 a m
3 Pan American special. 8:55 p m
5 local ..... 4:30 p m
9 points de Hattisburg .. 8:00 a m

Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.

11 ..... 7 05 p m

DEPART.

No 6 local ..... 5:00 p m
4 Pan American special. 9:25 a m
8 Meridian et points int. 6:20 a m
2 limited ..... 7:50 p m

Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.

10 ..... 7:40 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach 9:
Dimanche seulement
De Belair 7:
Tous les jours excepté dimanche
Alger 10:
De Shell Beach 10:
Shell Beach 8:

DEPART

Tous les jours excepté dimanche
Pour Belair et Shell Beach 8:
Dimanche seulement
Shell Beach 8:
Belair 8:
Shell Beach 7:

NEW ORLEANS, F[illegible] JACKSON AND GRA[illegible] ISLE R. R.

ARRIVE.

Dimanche seulement.
Alger 7:3
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger 9:5
Samedi et dimanche seulement
Alger 9:5
Tous les jours excepté dimanche
Alger 6:4

DEPART

Dimanche seulement.
Alger 8:0
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger 4:3
Samedi et dimanche seulement
Alger 5:3
Tous les jours excepté dimanche
Alger 8:0

ANNONCES JUDICIAI[illegible]

VENTES PAR LE SHERI[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur située du Troisième District.

Se composant d'une bâtisse d'église, de ses dépendances, etc.

Sur l'avenue St-Roch, entre les rues Rempart et St-Claude.

Jacob Burkhardt vs Thompson Chapel Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT P[illegible] Paroisse d'Orléans — No 93.0[illegible] vertu d'un writ de saisie et vent[illegible] adressé par l'Honorable Cour Civi[illegible] District pour la Paroisse d'Orléa[illegible] l'affaire ci-dessous intitulée, [illegible] cédérai à la vente à l'enchère [illegible] à la Bourse des Propriétés Foncière[illegible] rue Baronne entre les rues Union et [illegible] dans le Premier District de cette [illegible] JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la p[illegible] ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec to[illegible] améliorations qui s'y trouvent, et tous [illegible] y appartient ou qui en quelque sort[illegible] partie, situé dans le Troisième Di[illegible] cette ville, carré d'îlet No 322 bor[illegible] rues Poète (maintenant St-Roch), [illegible] (maintenant Nord Rempart), [illegible] Bons (maintenant St-Claude) et Musiq[illegible] plan dressé par G. J. Pine, daté du [illegible] 1824, annexé à un acte passé [illegible] de Armas, ancien notaire, le [illegible] mesurant au pied français cinq[illegible] façade rue Poète (maintenant [illegible] sur cent quarante-huit pieds de [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur [illegible] ment de l'adjudication fera un [illegible] pour cent du prix d'achat.

LOU[illegible]

Shérif Civil de la Paroisse [illegible]
Charles Louque, avocat du de[illegible]
29 avril—29—mai 6 13 20 27[illegible]

ANNONCE JUDICIA[illegible]

Vente d'un carré de terre dans le Sixième Dist[illegible]

Borné par les rues Bordeaux, Dryades et Sud Rempart, les [illegible] portant les numéros municipa[illegible] 4813 et 4815 rue Dryades.

Auguste S. Laynaud vs François [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT [illegible] roisse d'Orléans—No 93.182 — [illegible] d'un writ de saisie et vente à moi a[illegible] l'Honorable Cour Civile de District [illegible] paroisse d'Orléans, dans l'affaire [illegible] intitulée, je procéderai à vendre à [illegible] publique, à la Bourse des Propri[illegible] res, No 311 rue Baronne, entre les [illegible] et Gravier, dans le Premier Dist[illegible] ville, le JEUDI, 2 juin 1910 [illegible] propriété ci-après décrite, à sav[illegible]

Un certain carré de terre, [illegible] améliorations qui s'y trouvent, d[illegible] le Sixième District de cette [illegible] comme carré No 481 et borné [illegible] Bordeaux, Upperline, Dryade[illegible] maintenant Sud Rempart, lequel [illegible] mesure: trois cents pieds de fa[illegible] deux, trois cent deux pieds six [illegible] cade rue Upperline, soixante-qu[illegible] huit pouces de façade rue St [illegible] nant Sud Rempart, et cent qui[illegible] pouce de façade rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acqu[illegible] ment de l'adjudication, devra f[illegible] de dix pour cent sur le prix d'ach[illegible]

LOU[illegible]

Shérif Civil de la paroisse [illegible]
Thompson S. Walker, avoca[illegible] mandeur.
29 av—29—mai 6 13 20 27—[illegible]

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS BUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

9mars—

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 38 Commence le 18 Mars 1910.

LES DRAMES DE LA VIE

Sanglante Richesse

PAR

GEORGES SPITZMULLER

TROISIÈME PARTIE

INTRIGUE ET AMOUR

XII

PREMIERE VENGEANCE

Suite.

Tout à l'heure, elle avait froid, pauvre être exangue, malgré le rayonnement du soleil provençal. Maintenant ce froid glacial s'insinuait dans ses veines, remontant jusqu'au cœur.

Par contre, à ses tempes elle sentait des battements de fièvre. C'était là, dans son cerveau, que se réfugiait la vie peu à peu exilée de son corps, et que se concentrait sa force décroissante.

Elle pensait—douloureusement — à l'ami de jadis qui venait, après une sorte de résurrection, de disparaître — cette fois pour toujours sans doute — de son horizon.

Certes, son retour subit apportait un cruel émoi à l'infortunée Gabrielle. Mais dans cet émoi même elle trouvait une joie infinie.... puisqu'elle avait revu celui qu'elle avait tant aimé, pour qui elle avait tant souffert.

La présence de Christian lui avait fait du mal.... Puis un baume s'étendait sur cette peine, comme une rosée apaisante, un dictame bienfaisant.

Ainsi, la lance d'Achille, la divine Pélias, guérissait les blessures qu'elle avait faites.

Bientôt, Gabrielle sourit aux doux mirages du passé si longtemps enseveli dans son souvenir.

Elle voyait dans sa rencontre avec Christian un fait providentiel.

Oui, Dieu avait été bon de lui ménager cette entrevue suprême avec l'élu de son cœur.

Et, attendrie, elle remercia Dieu.

Un peu réconfortée, vaillante après son émotion, lady Klimmerton se leva pour regagner son appartement.

***

Le soir même, elle prenait le rapide de Paris.

A force d'énergie, elle dominait sa faiblesse, un peu diminuée, il est vrai, par le séjour prolongé qu'elle avait dû faire à Marseille.

D'ailleurs, un devoir impérieux l'appelait là-bas.

Elle ne conservait aucune illusion sur la situation de son mari. D'après la récente dépêche du docteur Mac-Dundey il était impossible de garder le moindre doute, la moindre espérance.

A cette heure, lord Klimmerton avait cessé de vivre. Sans doute, il était mort déjà au moment où partait le télégramme, récent message de malheur rédigé dans ces termes de demi-vérité conventionnelle destinée, en pareil cas, à amortir le premier coup....

Oui, Gabrielle pouvait porter le deuil des veuves.

Maintenant, elle avait à rendre les derniers devoirs à lord Klimmerton.

Pour cela, elle s'armerait de tout son courage et braverait le péril que la fatigue d'un long voyage allait infliger à sa santé ruinée.

Lorsqu'elle arriva dans la capitale, elle était épuisée par l'effort accompli.

Chancelante, accablée de lassitude, elle se fit conduire à l'hôtel de la rue Boissy-d'Anglas où descendait toujours lord Klimmerton pendant ses brefs séjours à Paris, et où elle avait passé elle-même quelques heures avant son départ pour la Riviera.

C'est là où elle avait causé avec Boutterelle, là qu'elle avait vu jouer l'innocent blondinet dont la présence l'avait décidée à faire sa confidence au portefaix de la gare Saint-Lazare....

Près de là aussi, elle avait rencontré l'autre enfant.... avec le grand vieillard qui le conduisait par la main....

Mais la vaillante et malheureuse jeune femme chassa tous ces souvenirs pour ne penser qu'à la mission sacrée qui allait lui incomber.

A l'appartament de lord Klimmerton, un homme se trouvait dans la pièce d'entrée.

Il semblait attendre quelqu'un.

Cet homme était le docteur Mac-Dundey, le médecin de l'ambassade d'Angleterre.

Lady Kl